

Compte-rendu E.A.P. Paroisse Saint Joseph au Pays de Ligne du 31 mai 2021

Présents

Père Augustin, P. Grousset, P. Lacroix, G.Ambrosia, I. Carlu, B. Bertrand, A. Roussel, J. Burdet, J. Dejoux, S. Boissin.

La rencontre débute avec la lecture de la Visitation de Marie à Élisabeth.

Sont évoqués ensuite :

1. Les absences du Père Augustin :

- la première aura lieu les 13 et 14 juin. C'est le Père AIMÉ qui assurera le remplacement pour les messes à Prunet et Largentière.

- la deuxième aura lieu durant les mois de juillet et août durant lesquels notre prêtre rejoint sa famille au Burkina. Ce sont les pères Matthias DABIRÉ et Dominique SAVIO qui assureront les offices religieux.

Il est demandé aux paroissiens d'accueillir vraiment ces prêtres : nourriture, linge, transport au mois de juillet...Des précisions ultérieures seront apportées.

2. Détériorations diverses :

-Un vitrail a été cassé à la chapelle près de la chaufferie, dans l'église de Largentière : le conseil économique devrait se charger des modalités de la réparation (église classée). Par ailleurs, il semblerait que la mairie veuille rénover les deux chapelles. A suivre...

Jaqueline Burdet évoque une fuite dans les WC du local de l'aumônerie. Paul Grousset a contacté Daniel Montredon pour la réparation. Sur les lieux, ils ont constaté que le radiateur chauffait au maximum. Paul fait le nécessaire pour responsabiliser les utilisateurs.

Le « vieux » câble qui envoie l'image du PC au projecteur doit être remplacé par un émetteur-récepteur. Léo est intervenu auprès de M. Vernet pour qu'il change le boîtier. Le fournisseur lui a assuré il y a 3 semaines que l'envoi avait été effectué. Silence radio depuis et nouvelle relance...

3. Concerts : Alain Roussel se démène pour obtenir le paiement des redevances pour les concerts.

L'intervention des Petits Chanteurs à Largentière le 17 juillet, implique une participation de volontaires pour leur hébergement (de préférence dans des familles où il y a des jeunes !)Là aussi les modalités seront fixées ultérieurement.

Benoît David informe que des visites sont organisées par l'office du tourisme dans l'église de Largentière. L'accord de la paroisse est soumis à quelques réserves concernant les cérémonies qui peuvent avoir lieu simultanément. (Obsèques notamment)

4. Denier du culte :

Bernadette Bertrand a distribué les affiches aux participants. Pour lancer la campagne, elle rédigera un texte qui sera lu lors des messes dans les différents clochers.